

SOURCE ET BIBLIOGRAPHIE

I. Sources manuscrites

A. *Bibliothèque Wallonne de Leyde.*

Ms. A 11.

B. *Archives communales d'Orange.*

BB 31. Délibérations du Conseil 1660-1673.

C. *Archives départementales de Vaucluse.*

2 B 49. Registre du Parlement d'Orange. Arrêts, Sentences et Comparants de l'année 1665.

J. de Font-Réaulx, Inventaire du fonds des Baux et d'Orange aux Archives de la Maison royale à La Haye avec une introduction sur les archives de la Principauté d'Orange. 1953, XVI + 21 p. (21 × 27 cm) dact.

D. *Bibliothèque d'Avignon* (Musée Calvet)

Ms. 2398. Recueil concernant le Comtat et la Principauté d'Orange.

Ms. 5288. Relation des événements survenus à Orange de 1660 à 1702.

II. Ouvrages imprimés

Arnaud (E.A.), Histoire des Protestants de Provence, du Comtat Venaissin et de la Principauté d'Orange. Paris 1884, 2 vol. in-8°, tome II.

Pontbriand (Comte A. de), Histoire de la Principauté d'Orange..., Avignon, 1891, in-8°.

Gaitte, Informations historiques et statistiques sur l'Eglise protestante d'Orange, Orange, 1852, in-8°.

Pineton de Chambrun (Jacques), Les Larmes... qui contiennent les persécutions arrivées aux Eglises de la Principauté d'Orange depuis l'an 1660..., La Haye, 1688, petit in-8°.

Prudhomme (M.-A.), Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Isère. Archives Civiles. Série B (*suite*). Tome III, Grenoble, 1899, in-4°.

LE LIVRE DE COMPTES D'UN DRAPIER D'AIX EN FOIRE DE BEUCAIRE (1736-1739)

La foire de Beaucaire, grand marché international, passait aux yeux des Languedociens pour « la plus brillante, la plus riche et la plus intéressante foire d'Europe ». Sa tenue multipliait les échanges entre les pays rhodaniens tout en stimulant ceux qu'entretenait le Midi avec le Nord de la France et avec l'étranger. Un document daté de la première moitié du XVIII^e siècle nous offre un fidèle reflet des transactions effectuées en foire de Beaucaire dans le cadre du commerce des étoffes : il s'agit du livre de comptes d'un drapier d'Aix¹. Le recueil se présente

1. Ce livre de comptes est en la possession du Musée du Vieux-Beaucaire (collection sur la foire). Il a figuré sous le n° 279 à l'exposition sur « La Vallée du Rhône » tenue à Beaucaire du 3 juillet au 31 août 1954. Nous adressons nos remerciements au Comité du Musée du Vieux-Beaucaire qui nous a permis d'examiner ce document.

sous la forme d'un registre couvert de parchemin, de format courant (22,5 × 34,5). La couverture porte l'inscription suivante, très effacée d'ailleurs : « Livre d'emballage, de caisse, des mémoires et copie des lettres, servant aux foires de Beaucaire, commencé en 1736. » Il se compose de 134 folios dont 36 sont demeurés vierges. Il n'y a pas de page de garde — sans doute a-t-elle été arrachée — et la numérotation des folios n'est pas d'origine. Ce document est exceptionnel : il est unique en son genre (à notre connaissance du moins, pour la foire de Beaucaire) et il doit une part de son originalité également aux nombreux échantillons de tissus qui l'agrémentent². L'auteur en est Joachim Pin, drapier d'Aix. La signature, qui se trouve au bas de la copie d'une lettre datée du 26 juillet 1736 et adressée à MM. Flachet et Duclaux, de Lyon, nous le confirme³, ainsi que la page sur laquelle s'ouvre la comptabilité de l'année 1737 :

J M J
 Au nom de Dieu soit commencé
 le présent livre d'emballage
 pour les foires de Beaucaire que
 moy Joachim Pin tient pendant
 l'année 1737 (4)

Nous ne savons pas autre chose de ce commerçant sinon qu'il logeait lors des foires de la Madeleine, chez un particulier de Beaucaire nommé Galeron⁵.

Ce livre de comptes signale exclusivement les opérations effectuées par ce drapier à la foire de Beaucaire, ou pour celle-ci, pendant les années 1736-1739 (quelques pages sont toutefois consacrées à 1740⁶). Les renseignements offerts par ce registre sont multiples et nous ne faisons ici qu'esquisser les grandes lignes contenues dans ce document dont l'étude exhaustive ne peut s'intégrer dans le cadre d'une simple communication.

Le livre nous informe sur les fournisseurs du commerçant aixois ainsi que sur les marchandises qu'il recevait ; de plus il nous donne un certain nombre d'indications sur les clients de J. Pin et nous fournit enfin quelques renseignements sur la mise à jour de la caisse, suivie ou précédée de notes et de copies de lettres.

2. Les échantillons se trouvent sur les folios : 11 recto ; 33 recto-verso ; 34 recto, ceux du verso ont disparu ; 35 bis recto ; 41 verso ; 42 recto-verso ; 60 verso ; 61 recto-verso.

3. F^o 19 verso.

4. F^o 21 verso.

5. Ce dernier louait au marchand d'Aix un magasin et une chambre pour la somme de 66 livres en 1736 et 112 livres à partir de 1738. Cf. f^o 14 recto, 40 recto, 48 recto, 89 recto.

6. Le sieur Galeron figurant sur le registre serait-il l'avocat Laurens Galeron que nous indique la copie du compoix de 1739 (Arch. comm. CC 31, 32, 33) ? L'homme de loi logeait, semble-t-il, rue d'Uzès. L'endroit conviendrait fort bien pour notre drapier, car cette rue rejoint en ses extrémités les rues « haute » et « basse » qui lui sont perpendiculaires, et qui abritaient à tour de rôle en période de foire le commerce des draps.

6. F^o 92 verso, 93, 94, 95, 96, 107, 108.

Les fournisseurs et leurs marchandises

Les balles de tissus que recevait J. Pin (I.P.) étaient soigneusement inscrites dans son registre avec leurs principales caractéristiques.

L'année 1736 étant à cet égard évocatrice, nous présentons dans un tableau schématique deux exemples :

N° d'inscript. sur le registre	N° porté par les balles	Nombre de pièces	Tissus	Expéditeur	Montant en livres	Frais d'emballage
2, 3	1, 2	14	drap d'Elbeuf	N.F.	4640-1-3	17-10
12, 13, 14	6, 7, 8	20	drap d'Amboise	Boullain	1905-17	13

Quelquefois la date de la facture est indiquée. Pour les années suivantes (1737-1738-1739), le tableau varie sensiblement, car les factures sont alors datées et accompagnées de l'indication du lieu d'origine. Ex. :

Reims - facture de M. S.P.F. du 18 juin 1737

17 pièces droguet ordinaire 1461-10

Carcassonne - facture de M. Causse le 5 juillet 1738...

Le nom du fournisseur est presque toujours indiqué uniquement par ses initiales.

Si nous dressons un tableau succinct des principaux fournisseurs de J. Pin, ainsi que des marchandises qu'il recevait, nous voyons qu'il commerçait principalement avec le Nord de la France.

Quelques tissus	Expéditeurs	Villes
Camelots rayés	E.L.B., Jacques Muys François Gallan	Lille Amiens
Etamines du Mans	Boullain et La Richerie Flachat et Duclaux	Tours Lyon
Draps d'Elbeuf	Flavigny	
Droguets de Reims	S.P.F., Sutaïne Boullain et La Richerie	Reims Tours
Draps de Sedan	Despriers Flachat et Duclaux	Paris Lyon
Toiles de Troyes	Camusat, F.F.D.	
Draps d'Amboise	Boullain et La Richerie	Tours
Draps de Carcassonne	Causse	
Draps de Lodève	Lacoste	Nîmes

Certains marchands, comme Flachat et Duclaux de Lyon, faisaient parvenir à leur correspondant aixois les marchandises avant même l'ouverture de la foire afin qu'il pût, dès la franchise proclamée, les réexpédier sans perdre de temps⁷.

Nous trouvons au passage, sous la plume du drapier :

Le 2 juillet 1739 venus au coche

n° 4 contient toile blanche, l'expédier le premier jour de franchise à M. François Lanthier à Marseille.

Le 11 juillet venus au coche

draperie ordinaire pour M. Gaspard Jaubert d'Aix à qui il plaira l'envoyer (8).

7. La foire de la Madeleine s'ouvrait solennellement le 21 juillet au soir, mais ne commençait que le lendemain et continuait jusqu'au 27 au soir ou au 28, si un dimanche tombait un des trois jours ouvrables.

8. F° 81 verso.

La clientèle et sa répartition

Les clients de J. Pin sont nombreux et tous ne figurent certainement pas sur ce registre, qui renferme essentiellement le nom des "habituez", c'est-à-dire de ceux qui passaient leurs commandes au drapier d'Aix avant la tenue de la foire. On peut lire dans les notes du revendeur « Mémoires de ce qu'il faudra mettre à part à notre arrivée en foire de Beaucaire 1736... »⁹ et nous trouvons à la suite quelques noms de clients fidèles ainsi que l'essentiel de leurs commandes, comme l'indique le tableau suivant qui s'inspire de ces remarques¹⁰.

Quelques clients

Pierre, Antoine, Dominique Pinocely,
de Port-Maurice
Philippe et Jean-Baptiste Garibaldy,
de Port-Maurice
Joseph Brémond, de Port-Maurice ..
Jean Ispitalier (Spitalieri ?), de Nice ..
N. Amoureux, Mazuel, d'Arles

Quelques-unes de leurs commandes

draps montagne, camelots, étamines,
draps de Carcassonne et de Lodève,
draps montagne, étamines du Mans,
draps de Sedan.
Limoux, Saint-Félix, étamine du Mans.
camelots de Lille, draps d'Elbeuf,
Lodève, Sedan.
camelots d'Amiens.

Très souvent les commandes sont accompagnées d'échantillons de tissus (cf. note 2). Un seul tableau nous permet d'avoir une vue assez exacte des ventes effectuées par ce marchand en foire de Beaucaire : c'est la « Récapitulation des marchandises de Beaucaire » pour 1739¹¹. Cette récapitulation est très intéressante, car d'un côté sont indiquées les entrées — c'est-à-dire les différentes catégories de tissus envoyées au sieur Pin ; chacune d'elles comporte le nom du fournisseur, ainsi que le nombre de pièces qu'il a procurées — et de l'autre sont signalées les sorties, ou ventes effectuées à Beaucaire, avec le nom des acheteurs et le nombre de pièces de tissus qu'ils ont acquises. Cette liste est muette quant aux prix. Mais si nous y trouvons des noms habituels comme ceux-ci : Mazuel, Camayon, Conil, Amoureux (tous d'Arles), Brémond (Port-Maurice), Martin (Grasse ?), Ollivier (Apt), Barnouin (Orange), d'autres — les plus nombreux — n'évoquent encore pour nous aucun lieu précis.

Mise à jour de la Caisse et correspondance

Les transactions effectuées en foire de Beaucaire obligeaient le drapier d'Aix à tenir à jour une balance de vérification. C'est ainsi qu'il a noté sous deux rubriques distinctes les recettes et les dépenses effectuées pour le compte de ses clients ainsi que pour le sien propre (nous trouvons là les acomptes reçus, les lettres tirées en foire, les frais de voiture ainsi que les dépenses personnelles).

9. F^o 11 recto.

10. Cette clientèle se regroupe surtout dans le Sud-Est : Provence et Riviera (cf. Tarascon, Arles, Apt, Marseille, Saint-Tropez, Grasse, Nice, Menton, Port-Maurice...).

11. F^os 90 et 91.

Nous avons relevé à la suite quelques passages illustrant la tenue de la caisse, pris çà et là dans la comptabilité des différentes années.

Dates	Chargement	Dates	Déchargement
16 juillet 1736	une lettre sur Paris : 981. une autre sur Lyon : 1.734. reçu de Girard pour vente : 300.	24 juillet 26 juillet	à Ollivier pour les expéditions de Rimbaud (?) : 60. à M. Vernède pour Flachats fils et Duclaux : 2254-10. compter à Eynaud pour la dépense à son départ d'Aix : 120.
16 juillet 1737	apporté d'Aix par moi 141 louis d'or : 3.384. reçu de Camayon acompte : 312.		
24 juillet 1738	reçu de M. Mazuel, d'Arles : 252.	27 juillet	pour la dépense journalière de Beaucaire, depuis le 14 jusques au 28 : 118. payé à M. Galeron pour la rente du magasin et de la chambre : 112.

D'autre part, ce registre contient les copies de 26 lettres¹² dont la plupart sont adressées à :

MM. Flachats fils et Duclaux, de Lyon,
M. Despriers, de Paris,
MM. Mallet, Blanchard et Fournard, de Marseille,
M. Sutaïne, de Reims,

ainsi qu'à d'autres marchands de Tours, Le Mans, Menton et Agde.

Dans la majeure partie de ces lettres, Pin renseigne ses correspondants sur l'état de la foire, plus précisément sur les difficultés de la vente des tissus, leur passe des commandes — en se montrant quelquefois exigeant¹³ — leur communique des lettres de change et les rassure sur la bonne voie suivie par leurs marchandises.

Nous relevons également quelques notes intéressantes sur le prix des produits écoulés ainsi que le montre l'extrait d'une lettre adressée le 26 juillet 1736 à MM. Flachats et Duclaux, de Lyon : « ... la draperie s'est assez bien vendue ; la Provence a doublé ses achats ordinaires tant sur la draperie que sur la toilerie qui se sont aussi bien vendues. Les laines ce vendent 82-86 le quintal, les soyes ce vendent aussi suivant les apparences à ne pas donner de perte à ceux qui les achètent. Les cocons à 20-21, comme le prix a été en Provence... Les soyes secondes sortes se vendent à 12-10-13 ; les premières sortes de 13 à 14-15¹⁴... »

12. En 1736, trois lettres : 1734, 4 ; 1738, 10 ; 1739, 9.

13. Cf. lettre n° 18 verso, adressée à MM. Sutaïne, de Reims, dans laquelle I.P. se plaint d'avoir reçu des droguets ardoise — ne les ayant point demandés — qui se vendent d'ailleurs fort mal.

14. F° 19 verso.

Cependant, si la foire de 1736 est pour le sieur Pin "extraordinaire", les suivantes ne semblent pas autant l'enthousiasmer, comme le laisseraient supposer ces passages d'une lettre adressée le 24 juillet 1739 à M. Despriers, de Paris : « J'eu l'honneur de vous écrire le 17 au sujet de vos draps et de la facture qui a retardé ; laquelle m'a été d'un préjudice notable : la draperie se vent toute du 12 au 16... la foire n'a été ny bonne ny mauvaise pour la draperie et toillerie ; la soye et la laine n'ont encore aucun prix ¹⁵... »

En conclusion, nous dirons que ce registre, s'il est d'une tenue qui manque d'homogénéité — l'écriture appliquée des premières pages devient hâtive par la suite lorsqu'il s'agit de la mise à jour de la caisse ; certains passages sont d'une lecture difficile —, n'en demeure pas moins très précieux pour la quantité de renseignements qu'il renferme à propos des foires de Beaucaire dans la première moitié du XVIII^e siècle.

Document unique et exceptionnel, puisque illustré d'échantillons de tissus, il se fait l'écho fidèle — et déjà révélateur — du rayonnement de la foire de la Madeleine qui ira grandissant tout au long du siècle.

Maurice CONTESTIN.

LA CIRCULATION DES PERSONNES ENTRE LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ET LES DÉPARTEMENTS RHODANIENS DE 1792 A 1796

Le présent essai étudie la circulation des personnes entre le département des Alpes-Maritimes et les départements de la Vallée du Rhône et de la Saône lors des quatre années de guerre menées par la Révolution française contre le roi de Sardaigne, dans les Alpes du sud¹. La période se définit d'elle-même : elle va de l'occupation de Nice, le 29 septembre 1792 à l'armistice de Cherasco, le 28 avril 1796. En septembre 1792, la guerre s'abat sur une région qui avait bénéficié de quarante-quatre années de paix ; en avril 1796, elle s'en éloigne temporairement. Elle entraîne un régime politique révolutionnaire et une économie de guerre dominants. Nous en suivrons les conséquences dans la vie quotidienne. Quelles furent les relations de la Province niçoise, terre étrangère demeurée de 1789 à 1792 en dehors des événements proprement français, avec la France intérieure ?

Après une période d'administration provisoire de quelques mois, le Comté de Nice devient officiellement pour la France le 85^e département des Alpes-Maritimes le 31 décembre 1792. Les lois françaises y sont appli-

15. F^o 83 verso.

1. D'après les registres des Passeports délivrés par la Municipalité de Nice, Arch. dép. des Alpes-Maritimes, série L. 202 à 210 ; Arch. comm. de Nice, 2-1-5 (3).